



CHARTRE DU CLUB

Le football est porteur de hautes valeurs morales qui en font un moyen d'éducation et un facteur irremplaçable d'épanouissement de la personne, d'intégration sociale et de promotion de l'homme. L'esprit sportif, c'est aussi le respect des valeurs humaines qui doit prévaloir en tout état de cause sur l'enjeu de la compétition.

Ces valeurs prônées sont **l'effort, la loyauté, le respect (= fair-play), la fête, la fraternité et la solidarité.**

Aussi tout participant à la fête du football quel qu'il soit (*joueur débutant ou confirmé, entraîneur ou arbitre, dirigeant ou parent...*) devient-il le dépositaire de ces valeurs précitées. Nous en attendons donc de...

1. Respecter les règles élémentaires :

- être à l'heure aux entraînements (= ponctualité) et en cas d'empêchement prévenir son entraîneur (= politesse)
- suivre les consignes données par le staff technique (*l'entraîneur est présent bénévolement, souvent par amour du sport mais surtout pour transmettre son savoir-faire*) : à les appliquer scrupuleusement pour le bien de l'équipe
- prendre soin du matériel, des locaux et des vestiaires mis à disposition par les clubs
- par contre si une des règles de cette charte du club *comme du code de l'équipe* vient à être bafouée, l'entraîneur peut prendre des sanctions à l'égard de tout contrevenant avec l'aval du comité (*suspension...etc... voire exclusion*).

2. Respecter l'arbitre : l'arbitre est le garant de l'application des règles de jeu et il remplit donc une fonction indispensable sans laquelle il n'y a pas de jeu possible. Or à l'instar de tout être humain (joueur compris) il peut commettre des erreurs d'appréciation qui doivent être admises comme des aléas du jeu.

3. Respecter les adversaires : la compétition reste une rencontre même s'il y a opposition sur le terrain ; l'adversaire n'est donc pas un ennemi mais un partenaire indispensable pour le match (voire même le meilleur professeur *car il met en lumière les points faibles qui seront à gommer durant la semaine d'entraînement*).

4. Bannir toute violence et tricherie :

- la violence physique ou psychologique met en danger l'épanouissement du joueur
- La tricherie introduit une rupture de confiance dans l'égalité des chances de chacun.

5. Être maître de soi : le football est passion et émotion, mais cette passion induisant dépassement de soi et générosité se doit d'être contrôlée.

6. Être loyal : on ne peut attendre des autres que ce que l'on est prêt à donner soi-même.

7. Montrer l'exemple : nul n'est obligé de faire du sport mais si on en fait c'est parce qu'on le veut bien. La générosité s'exprime alors dans l'effort par une attitude positive et par un engagement sans faille sur le terrain de jeu de même que par cette volonté de se dépasser pour le bien de l'équipe.

8. Des photos des membres du club peuvent être publiées sur les réseaux sociaux.

9. Respecter et promouvoir l'esprit du club en participant à la vie / aux divers événements organisés par le FC St-Léonard (ex. : AG, loto, journée du club, animation pour les juniors, journée ouverture et clôture des installations tel que rangement, réparation et nettoyage, etc ...)

L'acceptation de la charte du club devient effective dès réception du paiement de la cotisation annuelle pour la saison complète 2024-2025.

Le Comité par son Président 